



ACADÉMIE  
DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Formation BTS ESF Dans la perspective des examens

Mercredi 27 mars 2024

Elina Nitschelm, IA-IPR SMS-BSE

# Informations jury :

## Epreuves pratiques ponctuelles (candidats libres)

### - E1 :

- **Coordonnateurs** : David Zanoni et Yolande Provost => Réunion d'entente nationale le mardi 21 mai de 15 à 16h heure de Mayotte
- **Professeurs impliqués** : Rassina Ali Hamada (SAH) Yolande Provost (HL), David Zanoni (Economie-consommation) et ?, physique-chimie
- **Sujet national, avec des éléments de corrigé.** Epreuve pratique en plateau technique (cuisine + accès à des postes informatiques)

### - E4 :

- **Coordonnateur** : Patricia Kalla => Réunion d'entente nationale le mercredi 15 mai de 15 à 16h heure de Mayotte
- **Professeurs impliqués** : Patricia Kalla (STMS) et Sylvie Faradian (économie-gestion)
- **Sujet national, avec des éléments de corrigé.** Epreuve pratique avec un accès à des postes informatiques

# Informations jury :

## Correcteurs E2 et E5

- E2 : Sylvie Faradian (partie EG), avec des professeurs de Rennes , Nantes et La Réunion pour SAH et HL
  - ⇒ Réunion d'entente le vendredi 31 mai 2024 de 10h00 à 13h00 avec Rennes
- E5 : Oumar Sangare (STMS)
  - => Réunion d'entente le vendredi 31 mai 2024 de 10h00 à 13h00 avec Rennes
- Corrections du 31 mai au 6 juin 2024

# Informations jury :

## Epreuve ponctuelle orale E3

- Du 3 au 6 juin au lycée de Bandrelé
- 2 commissions avec des enseignants de BTS ESF et des enseignants de STMS intervenant en BTS SP3S :
  - Samira Moreno (ESF)
  - Louise Simmoneau (ESF)
  - Tsz Hoi Ho (SP3S)
  - Brigitte Populus (SP3S)
- Un professeur de réserve : Nathalie Gaillard-Duchamps

# Epreuve de contrôle

- A ce jour, pas de texte sur les disciplines concernées par l'épreuve de contrôle (rattrapage)
- Disciplines générales pour l'épreuve de contrôle :
  - Anglais
  - Pas d'information à ce jour sur la ou les autres épreuves du rattrapage pour le BTS ESF (en attente de l'arrêté)

Epreuves E2 et E5 – Epreuves écrites

# Comparaison des définitions d'épreuves

Changements importants par rapport à E2 et E5 ancienne version

	<b>E2 – Organisation technique de la vie quotidienne dans un service, un établissement</b>	<b>E5 – Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale</b>
<b>Définition d'épreuve</b>	L'épreuve consiste en l'analyse d'une situation liée à l'organisation de la vie quotidienne dans un service ou établissement et à la formulation de propositions adaptées aux problématiques identifiées	L'épreuve consiste en l'analyse d'une situation partenariale et en la formulation de propositions pour faire vivre la dynamique partenariale engage en situant les enjeux
<b>Durée</b>	4 heures	4 heures
<b>Coefficient</b>	5	5
<b>Nombre de compétences</b>	6	3
<b>Corpus doc</b>	Oui	Oui
<b>Contexte pro</b>	Oui	Oui

# Place des indicateurs dans l'évaluation des compétences

- Entrée par les compétences et donc mobilisation d'indicateurs pour construire et évaluer les compétences
- Indicateurs comme un fil rouge pour la construction des questions
- Barème par compétences et non par consigne, d'où une place importante des indicateurs
- Savoirs associés au service de la compétence et donc lors de la mobilisation des indicateurs

Dans les deux épreuves,  
formulation de propositions



Indicateurs mobilisés pour préparer et  
formuler les propositions (analyse en  
amont de la formulation de propositions)

# Place laissée à la pertinence de la réponse

- Différents moyens d'arriver à démontrer l'acquisition de la compétence évaluée
- Des attendus plutôt qu'un listing de réponses à retrouver dans la copie
- Privilégier la pertinence de la réponse à l'exhaustivité des savoirs

## **MAIS :**

- Savoirs importants : sans savoirs, pas de compétence !
- Mobilisation des savoirs au service de la démonstration de la compétence

# L'évaluation

- E2 : défi de la correction par 3 ou 4 professeurs
- E5 : grille d'évaluation par compétences et indicateurs de compétences + attendus et niveaux de maitrise

L'épreuve E3 – Epreuve orale « Animation –  
formation dans les domaines de la vie quotidienne »

# Contenu de l'épreuve (rappels)

## **Epreuve ponctuelle orale**

Durée 40 minutes (exposé: 15 minutes; entretien avec le jury: 25 minutes).

L'épreuve s'appuie sur une note de synthèse (10 pages – hors annexes) issue d'une mise en situation professionnelle et sur une soutenance orale.

A partir d'une situation professionnelle vécue en stage et d'un besoin clairement identifié, il s'agit d'élaborer tout ou partie d'une démarche de projet d'animation ou de formation en vie quotidienne

Deux évaluateurs : professeur de biotechnologies et/ou un professeur de STMS et/ou un professionnel

# Règles de présentation du support de l'épreuve

- Maximum 10 pages dactylographiées numérotées (hors annexes)
- Annexes si nécessaires utiles à la compréhension de la note de synthèse (éviter des « annexes fleuves », sans intérêt)
- Calibri ou Times New Roman
- Taille 11
- Interligne 1,25
- Marges 2 cm
- Page de garde conforme aux modèles présentés en annexes VI-1 et VI-2 de la circulaire nationale

# Situations particulières

- **En l'absence de support écrit**

- Impossibilité de tenir l'épreuve et donc de conduire l'entretien  
=> Pas de présentation du candidat au jury de diplôme

- **Situation des candidats doublants et des candidats isolés**

- Candidats ayant échoué à l'examen à la session antérieure et se représentant au titre de la voie scolaire, sans bénéfice du report de note : note de synthèse rédigée à l'issue du stage lors de leur année de redoublement.
- Candidats isolés : bénéfice du stage effectué lors des années antérieures.

# Des compétences au choix

C3.3. Concevoir et/ou conduire des actions d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne

**OU**

C3.5. Participer à l'animation de la vie quotidienne au sein d'une structure, d'un service (convivialité, vivre ensemble)

Au sens de l'un ou l'autre

Evaluation de la capacité du candidat à concevoir une animation ou formation dont le but est d'induire une modification d'un comportement dans un des domaines de la vie quotidienne

Cf. activité 3.2. Conception, organisation et mises en œuvre d'actions collectives à visée éducative

Évaluation de la capacité d'un candidat à mettre en œuvre des actions dont l'objectif est de créer, préserver un vivre ensemble entre des personnes qui partagent un quotidien dans une structure

Cf. activité 3.3. Animation de la vie quotidienne dans un service, un établissement



*Pas d'évaluation des SA des autres BC que le BC3 (pas de BC1 et 2 notamment pour les domaines de la VQ)*

**Dans les deux cas**  
**Actions à destination du public accueilli (et non des professionnels)**

# Précisions sur les deux compétences au choix

- Contextes et objectifs qui diffèrent selon les deux compétences, pas les méthodes.
- Savoirs associés évalués du BC3 : techniques d'animation, démarche de projet...
- Pour la compétence C3.3, mobilisation de SA relatifs à la vie quotidienne (éco-consommation, habitat-logement, environnement-énergie, SAH)
- Pour la compétence C3.5, mobilisation moins importante des SA relatifs à la vie quotidienne au sens ESF tels que ceux présents dans les BC 1 et 2  
*ex. Ateliers permettant de maintenir le lien social entre les résidents, favorisant le vivre ensemble, portant sur une thématique autre qu'une thématique de la vie quotidienne comme des ateliers lecture*

Mais pas évalués puisque déjà évalués en BC1

# En somme...

C3.3. Concevoir et/ou conduire des actions d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne



Cf. activité 3.2. Conception, organisation et mises en œuvre d'actions collectives à visée éducative

C3.5. Participer à l'animation de la vie quotidienne au sein d'une structure, d'un service (convivialité, vivre ensemble)



Cf. activité 3.3. Animation de la vie quotidienne dans un service, un établissement

Action collective seulement

# Quatre compétences à évaluer obligatoirement

## **Deux compétences portant sur les publics**

C3.1. Accueillir, orienter le public

C3.2. Analyser les besoins d'un public

## **Une compétence sur l'évaluation des actions**

C3.4. Evaluer les actions mises en place

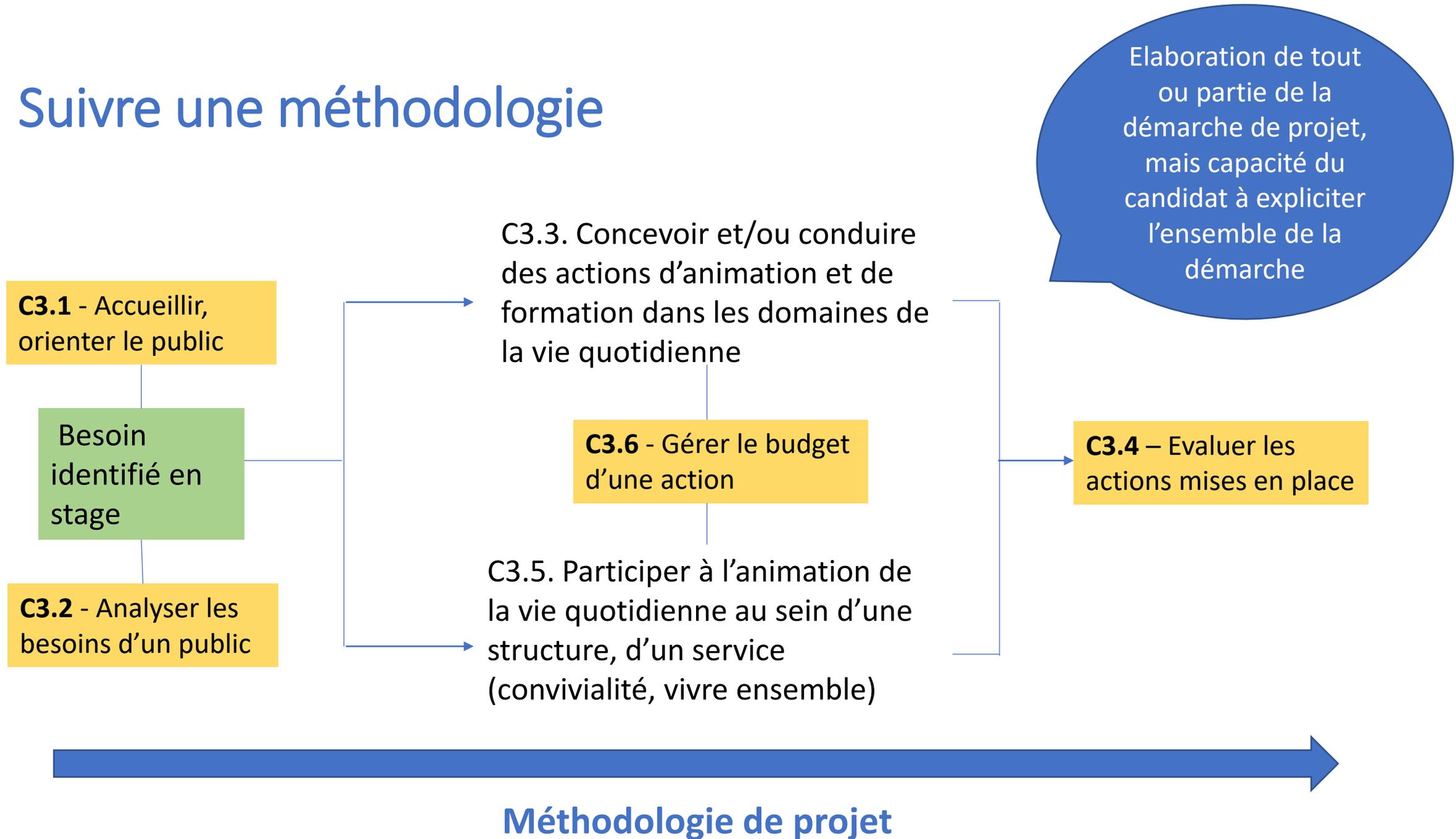
## **Une compétence sur la gestion du budget de l'action**

C3.6. Gérer le budget d'une action



Quatre compétences que l'étudiant lors de sa préparation devra obligatoirement travailler et montrer qu'il les a acquises

# Suivre une méthodologie



Réflexion sur les compétences et indicateurs du BC3  
« Animer, former dans les domaines de la vie quotidienne »